

VERNOUILLET

L'association de défense des habitants crie victoire

Le projet de déviation abandonné au bout de dix ans de combat

Le projet de déviation de la D 154 au niveau des communes de Verneuil-sur-Seine et de Vernouillet va être abandonné. Marie-Hélène Lopez-Jolivet, la maire PS de Vernouillet, a confirmé une information donnée dès vendredi par l'association de défense des habitants (Adiv).

« C'est une grande victoire, s'est empressée d'écrire l'Adiv sur son site Internet. On ne peut que se réjouir de cette décision qui est l'aboutissement de près de dix années de lutte ». Le projet avait suscité de nombreuses réactions. L'association dénonçait des menaces sur les terres agricoles et les bois du secteur. « On disait que la voie de

contournement allait réduire le trafic dans les centres-villes mais les études ne l'ont pas démontré, explique Bernard Destombes de l'Adiv. On allait sacrifier des bois pour pas grand-chose, c'était inacceptable. » Le comité avait mis en avant la présence d'espèces rares protégées dans le massif. Ainsi il avait saisi la justice pour se faire entendre. « Il n'y a pas de réelles difficultés de circulation, poursuit-il. C'est uniquement le matin et en fin de journée aux heures de pointe que cela coince un peu ».

Environ 15 000 véhicules circulent chaque jour sur la D 154. L'objectif de la déviation était de désengorger la traversée des deux villes

concernées. Pour cela il était prévu de réaliser un contournement d'un côté à proximité du hameau de Marsinval et de l'autre non loin de la sortie de la base de loisirs à l'entrée de l'agglomération des Mureaux en passant par les champs et le bois de Verneuil. « Avec la création du futur pont d'Achères, la déviation risquait de devenir un aspirateur à voitures puisque le projet de prolongement de la A 104 est abandonné, précise Marie-Hélène Lopez-Jolivet. Il était hors de question de faire passer des milliers de véhicules à 80 m habitations des riverains ».

Des protections phoniques vont être posées

L'élue est catégorique : « il n'y aura pas de voie de contournement ». Elle explique que « des études vont être menées avec le conseil général afin d'installer des systèmes de protection phonique le long du boulevard de l'Europe qui traverse la commune. Une réflexion est également prévue pour améliorer les lignes de transports. »

Le conseil général qui avait reçu vendredi Marie-Hélène Lopez-Jolivet ne souhaite pas s'étendre sur le sujet. « Nous sommes prêts à réaliser et à financer le barreau de transit, indique-t-il. Mais si les communes n'en veulent pas on ne peut pas leur imposer. » **YVES FOSSEY**



Vernouillet, hier. Chaque jour, près de 15 000 véhicules traversent la commune. Une déviation devait être réalisée pour détourner le trafic. (LP/Y.F.)

00 (442 €) - 75 (548 €) - 77 (511 €) - 78 (523 €) - 91 (511 €) - 92 (548 €) - 93 (548 €) - 94 (548 €) - 95 (523 €) (tarifs H.T. à la ligne réduite pour les départements :

Parisien 11-09-2013